

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 JANVIER 2015**

### **Convocation**

L'Assemblée générale annuelle de l'ARBRE a été convoquée 15 jours à l'avance par courrier électronique du 8 janvier 2015.

### **Ordre du jour**

- 1 – Présentation du rapport moral par le Président
- 2 – Présentation du rapport financier par le Trésorier
- 3 – Débat sur les actions en cours et les projets pour 2015
- 4 – Modifications statutaires
- 5 – Renouvellement statutaire du 1/3 du Conseil d'administration et élection de quatre nouveaux membres.

### **Déroulement de la réunion**

A 21h, après recensement des 24 personnes présentes ou représentées par le Trésorier de l'ARBRE, la Vice Présidente, Mme Louise Achard, remercie les participants de leur présence ainsi que Messieurs les Maires de Restinclières et de Beaulieu (ce dernier étant présent à la réunion) de leur soutien.

La Vice Présidente rappelle l'historique de l'association ARBRE, enregistrée le 28 mars 2011 à la Préfecture de Montpellier (JO du 23/04/2011 - W343003064) par la fusion des deux associations Rest'Envi et l'ADEB, dont l'objet est la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement. L'association comptait 41 foyers adhérents à jour de cotisation le 27 janvier 2015. Le montant de la cotisation de 5€ par foyer est inchangé depuis 2011.

Il indique que les statuts prévoient notamment :

- Le renouvellement du Conseil d'administration par tiers chaque année
- Les Maires ou leurs représentants sont membres d'honneur
- Le non cumul d'un mandat électif local avec la qualité de membre du Conseil d'administration
- L'assouplissement de la règle du quorum.

Des modifications statutaires seront proposées à l'Assemblée générale concernant la composition et les conditions pour candidater au Conseil d'administration ainsi que la période de réunion des prochaines Assemblées générales.

Le Conseil d'Administration composé actuellement de 11 membres s'est réuni le 26 janvier 2015 :

Louise ACHARD\*, François BERTIN\*, Jeannie CASTAN\*, Jean-Pierre FELS\*, Hilary GENSAC\*, Robert GODET\*, Régine et Robert PARIS, Jacqueline et Jean-Paul TAILLANDIER, Marielle THOMAS\*.

\* 1/3 renouvelable par tirage au sort

Le Bureau, émanation du Conseil d'administration, compte 6 membres :

- Le Président : Jean-Pierre Fels
- La Vice Présidente : Louise Achard
- Le Trésorier : François Bertin
- Le Trésorier adjoint : Jean-Paul Taillandier
- La Secrétaire : Jeannie Castan
- La secrétaire adjointe : Régine Paris

Sont chargés de la coordination de certaines activités :

- Jacqueline TAILLANDIER : Education à l'environnement / Ecole
- Régine PARIS : Relations extérieures / évènementiel (Sauramps, Jean Joubert)
- Jean-Paul TAILLANDIER : Une naissance un arbre (UNA) pour les 2 parcs
- Yves CARAGLIO (hors CA) : Support scientifique/sorties nature.

Nos partenaires 2014 ont été les suivants :

- Les communes de Beaulieu et Restinclières
- Les Ecologistes de l'Euzière
- Le Conseil Général (Direction de l'Environnement)
- Le Conseil Général (Canton)
- L'écrivain Jean Joubert
- Sauramps
- Les établissements Leclerc
- Jardin Gecko

Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leur cotisation participent aux votes.

#### **Présentation du rapport moral**

Le Président Jean-Pierre FELS rappelle l'objet de l'association et expose les différentes manifestations organisées en 2014 :

- 3 et 20 mars : Education à l'environnement avec les élèves de CE1 CE2 de Beaulieu
- 29 mars : Parc des Carrières « Une naissance un arbre »
- 24 avril et 5 juin : Education à l'environnement. Maternelle grande section - Restinclières
- 17 et 31 mai : Sorties nature avec Yves Caraglio – Restinclières et Beaulieu
- 19 juin : Education à l'environnement. Maternelle Beaulieu
- 27 et 28 septembre : Nettoyons la nature à Beaulieu et à Restinclières
- 17 Novembre : Rencontre de Jean Joubert, écrivain, avec les élèves de CM1/CM2 de Restinclières
- 22 Novembre : Les plus belles histoires de la nature - Atelier avec les Ecologistes de l'Euzière à Restinclières
- 22 Novembre : Regards croisés sur l'éducation à l'environnement à Beaulieu

- 13 décembre : Parc de la Roselière « Une naissance un arbre » - Restinclières
- Toute l'année - Entretien des parcs par les bénévoles de l'ARBRE avec l'aide de Michel Marquez.

2014 fut une année très active au niveau de l'éducation à l'environnement au bénéfice d'une cinquantaine d'élèves des écoles de Beaulieu et Restinclières avec la participation des Ecologistes de l'Euzière et le soutien financier du Conseil général.

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

### **Présentation du rapport financier**

M. François Bertin, Trésorier de l'ARBRE, présente l'évolution des recettes et dépenses depuis la création de l'association en 2011. Il précise également que le montant des cotisations des adhérents est passé de 90 à 345€ en 4 années.

Le Trésorier présente le rapport financier pour l'exercice 2014. Le total des recettes s'élève à 3230,73€ et celui des dépenses à 2308,17€. Le détail est présenté en annexe

Le budget prévisionnel présenté pour 2015 s'élève 2972,56€. Il est très dépendant du montant des subventions qui seront allouées.

La poursuite du programme pédagogique dans les écoles avec les Ecologistes de l'Euzière est totalement dépendante de subventions (hors présentation de ce budget).

Nous ne savons pas actuellement si le Conseil générale continuera d'assumer la compétence d'éducation à l'environnement ou si la Métropole prendra le relais.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité.*

*L'affectation des résultats de l'exercice 2014 au budget 2015 est adoptée à l'unanimité.*

*Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

### **Propositions pour 2015**

#### **1 - Améliorations de fonctionnement**

- Adhérents
  - Impliquer davantage les jeunes parents qui ne sont encore pas représentés au CA
  - Peu de renouvellement d'adhésions
  - Peu de participation à l'entretien des parcs
  - Gestion du fichier et collecte des adhésions sont à améliorer. Les adhésions sont recueillies à l'occasion des différentes manifestations organisées par l'association. Leur renouvellement pose un problème de logistique difficile à régler.
- UNA
  - Entretien du parc de Beaulieu. Des animaux ont brouté une partie des plantations. Projet d'installation de grillage à poules autour des plantes.

– poursuite de la confection des fiches botaniques sur les arbres plantés par les familles consultables sur le blog de l'association.

## 2 - Programme d'activités 2015

### • Une naissance, un arbre (UNA)

- Février – Mars : remise en état du parc des Carrières à Beaulieu
- Mars: 2<sup>ème</sup> campagne UNA dans le parc des Carrières à Beaulieu
- Avril : entretien de printemps dans les deux parcs
- Octobre : entretien d'automne dans les deux parcs
- Novembre : 3<sup>ème</sup> campagne UNA dans le parc de la Roselière à Restinclières

### • Opération « Nettoyons la nature » à Beaulieu et à Restinclières

### • Printemps et automne : Balade nature avec Yves Caraglio

- Avril/mai - Balades ornithologiques et botanique suivi d'une soirée de partage des observations
- Automne – Atelier herbier et détermination

### • Journée sur les saisons et le climat avec soirée débat (Agence locale de l'énergie, Ecologistes de l'Euzière) – Selon budget

### • Poursuite des projets pédagogiques au niveau des deux écoles de Beaulieu et Restinclières avec les Ecologistes de l'Euzière - Selon budget.

Le Président fait part de ses inquiétudes quant au renouvellement du financement obtenu en 2014 pour l'Education à l'environnement dans les deux écoles de Beaulieu et Restinclières. La mise en place de la nouvelle Métropole au 1<sup>er</sup> janvier dernier et le transfert de compétences qui va en découler fait peser des menaces sur la poursuite des actions entreprises avec succès par l'ARBRE. Le Président a sollicité le soutien des deux Maires auprès des pouvoirs locaux aux fins d'obtenir les financements sollicités. 7000 € sont nécessaires pour les 10 journées auprès des scolaires des deux communes. Le financement direct ou par le truchement de l'association est indifférent, l'essentiel étant d'obtenir les fonds pour rémunérer les intervenants qualifiés.

## Modifications des statuts

Les modifications proposées concernent trois articles des statuts :

### Article 9 - conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'au moins 9 membres élus pour 3 années par l'assemblée générale. Ces membres ont une mission d'information et de représentation. Ils sont élus en Assemblée Générale parmi les adhérents n'ayant aucun mandat électif dans une collectivité territoriale (commune, département, région). Les

membres sont rééligibles. Tous les 3 ans après tirage au sort, un tiers du conseil d'administration (valeur arrondie au chiffre supérieur si nécessaire) est renouvelé ou reconduit.

*La modification suivante vise à prévoir un nombre maximum d'administrateurs et à instituer un délai minimum pour candidater à un mandat d'administrateur :*

L'association est administrée par un conseil **de 9 à 15** membres élus pour 3 années par l'assemblée générale. Ces membres ont une mission d'information et de représentation. Ils sont élus en Assemblée Générale parmi les adhérents **ayant fait acte de candidature auprès du Président au moins 2 semaines avant la tenue de l'Assemblée Générale et n'ayant aucun mandat électif dans une collectivité territoriale (commune, département, région).** Les membres sont rééligibles. Tous les 3 ans après tirage au sort, un tiers du conseil d'administration (valeur arrondie au chiffre supérieur si nécessaire) est renouvelé ou reconduit.

## **Article 12 – Assemblée générale ordinaire**

... L'assemblée générale se réunit chaque année dans le courant du mois de novembre.

*La proposition suivante vise à répondre à l'exigence d'une gestion par année civile :*

... L'assemblée générale se réunit chaque année dans le courant **du premier trimestre de l'année en cours.**

## **Article 14 - Règlement intérieur**

Le conseil d'administration décide de l'établissement d'un règlement intérieur qui sera soumis pour approbation à l'assemblée générale.

*La proposition vise à rendre facultatif l'établissement d'un règlement intérieur :*

Le conseil d'administration **peut décider** de l'établissement d'un règlement intérieur qui sera soumis pour approbation à l'assemblée générale.

*Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.*

## **Election des membres du Conseil d'Administration**

Il est procédé au tirage au sort des 4 sièges renouvelables :

- Marielle Thomas
- Robert Godet
- Louise Achard
- Hilary Gensac

Ces quatre personnes sont candidates à leur réélection.

*Vote à l'unanimité pour le renouvellement de leur mandat de trois ans.*

Présentation de quatre nouvelles candidatures :

- Sylvie Amilien
- Yves Caraglio
- Ariane Hilaire-Didry
- Alexia Soussen

*Après s'être présentées, ces quatre personnes ont été élues à l'unanimité.*

Le Conseil d'administration de l'ARBRE compte désormais 15 membres dont une représentante des jeunes parents bénéficiaires de l'opération Une naissance, un arbre (UNA).

### **Conclusion**

A l'issue de l'exposé des différents rapports, des débats et des votes, le Président se félicite des résultats tangibles concernant l'éducation à l'environnement, le partenariat avec des équipes compétentes comme les Ecologistes de l'Euzière et des perspectives encourageantes avec l'Agence locale de l'énergie (ALE). Il note une certaine reconnaissance des communes, du Conseil général de l'Hérault, de l'ex Agglo mais il s'inquiète de la grande incertitude pesant sur la poursuite des aides.

Il tient à souligner la forte mobilisation de la petite équipe constituée au niveau du Bureau et du Conseil d'administration et la remercie vivement.

La séance est levée à 22h30 et la soirée se termine autour du pot de l'amitié.

NB : Une consultation du nouveau CA a été organisée après l'Assemblée générale afin de statuer sur la composition du bureau. Il a été décidé de conserver le bureau actuel.

Annexe : Rapport financier 2014



## **RAPPORT FINANCIER**

### ***EXERCICE 2014***

#### **RECETTES :**

<i>Solde créditeur 2013</i>	<b>1885,73</b>
<i>Subvention Beaulieu</i>	<b>200,00</b>
<i>Subvention Restinclières</i>	<b>300,00</b>
<i>Subvention Conseil Général</i>	<b>500,00</b>
<i>Adhésions</i>	<b>345,00</b>
	<b>TOTAL</b>
	<b>3230,73</b>

#### **DEPENSES**

##### *Communication/Evènements*

<i>Projet « Une naissance un arbre »</i>	83,80
<i>Atelier et débat « Les plus belles histoires de la nature »</i>	1038,89
	<b>1185,48</b>

**TOTAL**      **2308,17**

**SOLDE POUR L'EXERCICE**

**922,56€**

Fait à Beaulieu,

Le 30 janvier 2015

**Pour l'ARBRE,**

Certifié sincère et véritable :

Le Président,

,

Le Trésorier

Jean-Pierre FELS

François BERTIN